



PETR DU Pays Charolais-Brionnais



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2025

PAYS  
Charolais  
Brionnais

# SOMMAIRE



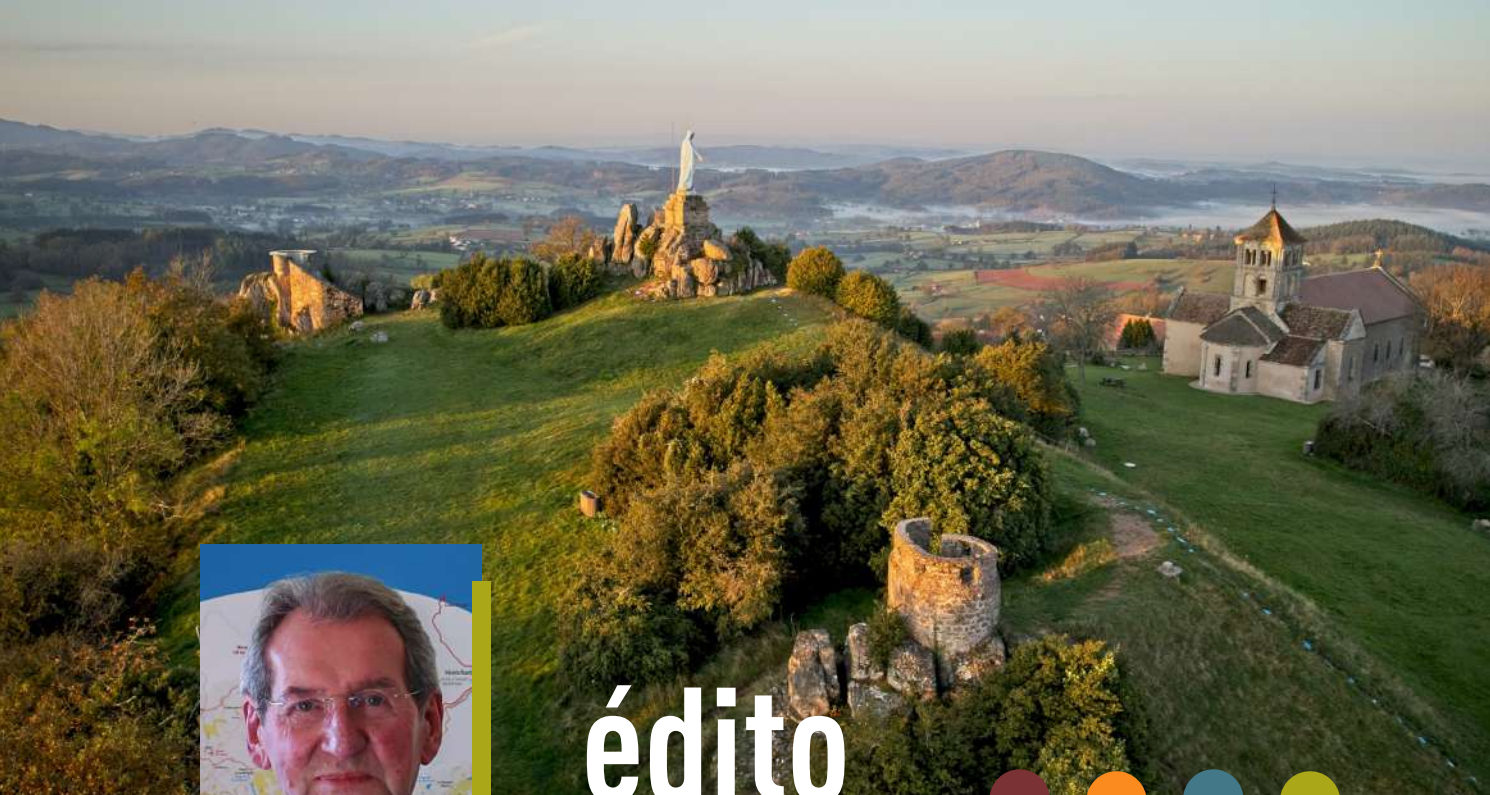
Rapport d'activité paru en janvier 2026 - rapport à parution annuelle.

Directeur de publication : Jean-Marc Nesme - Rédactrice en chef : Dominique Fayard

Conception : Marie Dury

Impression : ALPHA NUMERIQ

Photographies et illustrations : 360 world, JSC Franc DSL-PETR Comzy, DOZ, Ville de Charolles, CC Le Grand Charolais, Actual Cartographie, Adobe Stock, PETR PCB : Dominique Fayard, Romain Millet, Orane Vancoillie, Gaëlle Narboux, Marie Dury.



# édito



L'année 2025 a été intense pour le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Charolais-Brionnais.

Dans le domaine de l'urbanisme, d'abord. Elle a vu la mise en place d'un nouveau mode de financement du service, avec la facturation aux communes adhérentes de l'instruction des autorisations du droit des sols (plus de 2 000 dossiers traités en 2025) tandis que les communautés de communes assument la charge du tiers des coûts de fonctionnement du service. Cette évolution était inéluctable pour faire face à l'accroissement d'activité généré par l'approbation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux.

Dans le domaine des contractualisations, ensuite. L'année a été marquée par l'avancée significative des dispositifs : programmation de 4 projets au contrat « Territoires en action » avec la Région, inscription de 9 projets au Contrat de réussite de la transition écologique avec l'État, achèvement de la première phase du Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME, accompagnement d'une douzaine de projets dans le programme européen LEADER. Les enveloppes n'étant pas entièrement consommées, je vous invite à vous rapprocher des services du PETR, qui vous aideront à monter vos dossiers.

Dans le domaine de l'attractivité, également. La signature du troisième Contrat local de santé du Pays Charolais-Brionnais avec l'Agence régionale de santé et les partenaires témoigne de l'engagement des élus dans les sujets de santé. L'édition de la brochure « Ma vie en Bourgogne Franche-Comté. Le Pays Charolais-Brionnais, une nouvelle qualité de vi(lle) », la participation aux salons touristiques sont autant d'initiatives pour faire connaître notre territoire.

Dans le domaine de la culture et du patrimoine, enfin. Le succès du Contrat local d'éducation artistique, qui répond à un besoin, donne entière satisfaction aux partenaires et invite au renouvellement du dispositif en 2026. La programmation du Pays d'art et d'histoire, quant à elle, contribue à faire connaître et rayonner les patrimoines que recèle le Charolais-Brionnais. Je vous invite à écouter les podcasts « Dans les coulisses » et « Séances de rattrapage »... qui, à chaque diffusion, connaissent une audience grandissante.

Le rapport annuel d'activités revient sur ces nombreuses actions, menées au service des communes, des communautés de communes et des habitants du Pays Charolais-Brionnais.

« Faire ensemble dans l'intérêt du territoire et de ses habitants » est la ligne directrice du Pays Charolais-Brionnais et doit continuer à nous animer !

**Jean-Marc NESME**  
Président du PETR du Pays Charolais-Brionnais

# Le territoire du Pays Charolais-Brionnais

Situé en Bourgogne du Sud dans le département de Saône-et-Loire, le Pays Charolais-Brionnais est un territoire d'exception riche en patrimoines naturel et culturel.

Le PETR est composé de 5 communautés de communes représentant 129 communes.

5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	129 COMMUNES	87 224 HABITANTS*	2 500 KM <sup>2</sup>
			

\* source INSEE 2025



# Mise en œuvre du projet de territoire à travers les contractualisations

## LE PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS REPOSE SUR 4 GRANDS OBJECTIFS :

- **Préserver et mettre en valeur les marqueurs identitaires du Pays Charolais-Brionnais**, en lien notamment avec la candidature Unesco
- **S'installer en Pays Charolais-Brionnais** : améliorer l'accueil pour séduire de nouvelles populations et de nouvelles entreprises,
- **Habiter au Pays Charolais-Brionnais** : améliorer l'offre de logements et l'habitat dans une perspective de développement durable,
- **Vivre au Pays Charolais-Brionnais** : améliorer la qualité de vie des habitants, conforter l'existant en matière économique dans un contexte de transitions énergétique et écologique.



Le projet de territoire est le socle auquel est adossée la stratégie territoriale. Il traduit la volonté politique de travailler de concert, d'intégrer et porter un destin en commun, de coordonner les politiques publiques pour tendre collectivement vers des objectifs définis. Il se décline ensuite en actions.

Ce projet est **stratégique**, dans la mesure où il projette à un horizon de 20/30 ans, sur la base d'un diagnostic partagé, les ambitions du territoire. C'est un projet du territoire pour le territoire et en premier lieu ses habitants et les acteurs locaux. Il est naturellement évolutif.

Ce projet est **intégré**. En effet, il a pour objet de rendre cohérent et d'articuler des outils contractuels et des dispositifs réglementaires, en accord avec le projet. Il est là pour donner du sens et narrer un récit territorial. Il renforce la cohésion entre les acteurs locaux.

Ce projet est **partagé**, car il est approprié par l'ensemble des acteurs locaux, habitants inclus, après une large mobilisation des acteurs socioprofessionnels, associatifs, élus, entrepreneuriaux et consulaires.

Il se décline dans **3 contrats** signés avec ses partenaires financiers :

- Europe (Programme LEADER),
- Etat, Département (Contrat de réussite de la transition écologique, CRTE),
- Région (contrat Territoires en action, TEA).

**Ces 3 contrats sont essentiels pour le territoire. En effet, ils permettent de mobiliser des enveloppes conséquentes pour financer des projets structurants portés par les communes, les communautés de communes et le PETR.**

# Programme européen LEADER



LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme de financement européen conçu spécifiquement pour soutenir des projets innovants et structurants dans les territoires ruraux.

Le programme LEADER vise à répondre aux enjeux de la ruralité en lui apportant un soutien financier et technique pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie locale de développement concertée.

Lancé en 1991, il s'agit d'un volet territorial du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). Le dispositif LEADER s'appuie sur un partenariat entre acteurs publics et privés.

## PROGRAMME 2014-2022 : LA FIN !

Le programme 2014-2022 s'est clôturé en 2025 par le paiement des 4 derniers dossiers :

-Études et stratégies paysagères et architecturales dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne : 19 414,92 €

-Construction d'une cuisine et d'un restaurant scolaire attenant à la petite unité de vie à Cronat : 93 464,88 €

-Création de trois logements locatifs à Iguzerande : 63 249,31 €

-Développement touristique du canal de Roanne à Digoin, animation et communication, projet porté par l'association Le Canal de Roanne à Digoin (dossier de coopération intégralement pris en charge par la Région Bourgogne-Franche-Comté) : 19 414,20 €

## Bilan en quelques chiffres

Enveloppe allouée : 2,9 millions €

Crédits consommés : 1 892 291,26, € (65 % de l'enveloppe)

Dossiers repris par la Région (en 2017, 2019 et 2020) : 753 669,45 € (26 % de l'enveloppe)

Part de l'enveloppe consommée :

**2 645 960,71 € soit 91 %**

## PROGRAMME 2023-2027 :

### ETAT D'AVANCEMENT

Pour le programme 2023-2027, le GAL du Charolais-Brionnais s'est vu confier une enveloppe FEADER d'un montant de 1 625 246 €, répartie de la façon suivante :

- Fonctionnement et animation du GAL : 300 246 €
- Mise en œuvre des stratégies et coopération dans LEADER : 1 325 000 € alloués pour l'ensemble des fiches-actions « projets »

Plusieurs projets ont sollicité une aide dans le cadre du programme :

- Construction d'une maison d'assistantes maternelles à Baudemont,
- Réhabilitation d'un bâtiment communal pour aménager une école à Gibles,
- Construction d'une micro-crèche à Saint-Symphorien-des-Bois,
- Construction d'une maison d'assistantes maternelles à Poisson,
- Réhabilitation de logements à Vendennesse-lès-Charolles,
- Aménagement d'un accueil de loisirs d'une capacité de 100 enfants à Digoin par la communauté de communes Le Grand Charolais,
- Aménagement d'un complexe multisports à Digoin,
- Réfection des terrains de tennis à Chauffailles,
- Rénovation énergétique d'un logement communal à Perrigny-sur-Loire.

La complétude de ces dossiers a été réalisée avec l'aide de la gestionnaire Leader. Les demandes d'aide ont été validées sur la plateforme EuroPAC. Elles sont en cours d'instruction à la Région.



Gymnase - Marcigny

## LIGNE DE PARTAGE POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET

Afin d'optimiser l'aide LEADER, une ligne de partage est définie pour le programme 2023-2027. Selon le coût du projet, les modalités de financement sont différentes :

- Un **projet inférieur à 200 000 €** se verra attribuer une aide LEADER et une aide Région (enveloppe de cofinancement régional dédiée à LEADER) uniquement. Le porteur de projet ne devra pas solliciter de financeur public **hormis LEADER**. Le porteur se verra automatiquement attribuer une aide de la Région en contrepartie de l'aide LEADER. **L'aide publique sera maximisée.** Cela dans un objectif de simplifier et d'accélérer l'instruction, et d'optimiser les plans de financement.

Si le porteur se voit attribuer une aide d'un autre financeur public (Département, État, ...), **il ne pourra pas prétendre à une aide LEADER.**

- Un **projet supérieur à 200 000 €** ne pourra pas faire appel à l'enveloppe de cofinancement régional dédiée ni à une aide de la Région sur ses dispositifs sectoriels ou territoriaux. Il devra solliciter des cofinanceurs, comme pour le programme 2014-2022 : État, Département, etc., et/ou autofinancer son projet.

## COMITE DE PROGRAMMATION : NOUVEAUX MEMBRES

Le comité de programmation du Groupe d'action locale (GAL) du Charolais-Brionnais est composé de représentants des élus (50 %), et des acteurs socioprofessionnels du territoire (50 %).

Les 32 membres de ce comité de programmation (16 titulaires et 16 suppléants) ont été désignés par délibération du comité syndical le 9 juin 2022 pour le programme LEADER 2023-2027.

Plusieurs membres du collège des acteurs privés ont quitté leurs fonctions au sein de leur structure. Ainsi, ils ont été remplacés pour permettre le bon fonctionnement de cet organe décisionnel.

Les personnes suivantes ont accepté de remplacer leur prédécesseur :

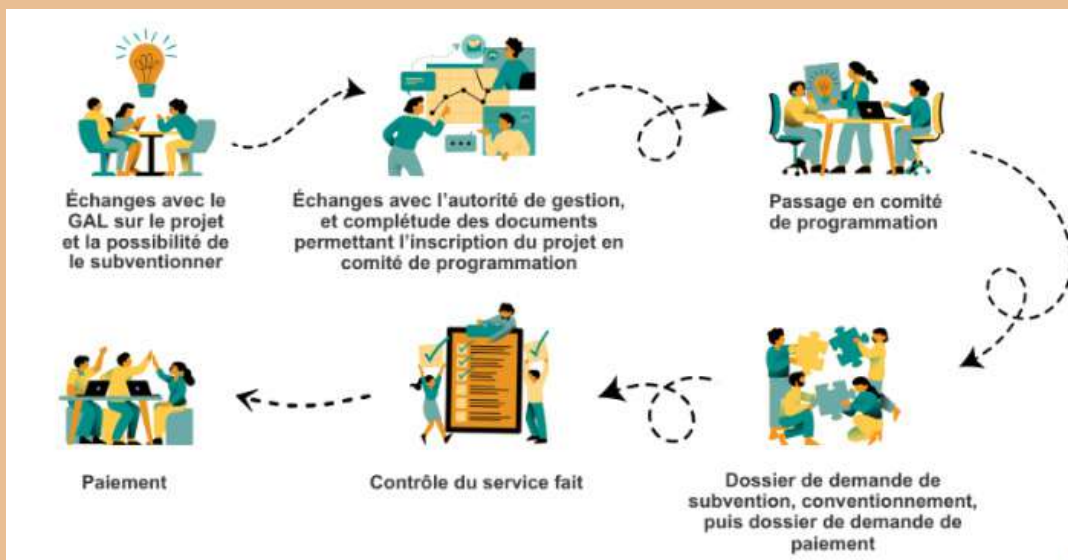
- Barbara SEMET, directrice de la Mission Locale du Charolais, remplace Aurélien THERIAUD (membre titulaire) ;

- Victor MAZILLE, responsable du secteur Charolais-Brionnais à Groupama, remplace Denis JANVIER (membre suppléant) ;

- Loïc MACHILLOT, directeur de l'office de tourisme et du thermalisme de Bourbon-Lancy, remplace Alexis MEYER (membre titulaire).

Le comité de programmation a validé sa nouvelle composition lors de sa réunion du 28 octobre 2025.

Le circuit de gestion d'un dossier LEADER se déroule en plusieurs étapes, comme l'illustre le schéma ci-dessous :



Restaurant scolaire attendant à la petite unité de vie - Cronat



**Gaëlle Narboux**

Gestionnaire LEADER

03 68 89 05 34

[leader@charolais-brionnais.fr](mailto:leader@charolais-brionnais.fr)

# Contrat d'objectif territorial COT

Le programme « Territoire engagé transition écologique » (TETE), soutenu financièrement par l'Etat et l'ADEME, par le biais du Contrat d'objectif territorial, signé le 30 mai 2024, vise à faciliter la structuration et la mise en œuvre d'une politique territoriale en matière de transition écologique dans les différents champs de compétences des collectivités territoriales.

Il vient en complémentarité des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET) des communautés de communes et crée du lien entre ces derniers.

D'une durée de 4 ans, le COT se compose de 2 phases :

- Etat des lieux de ce qui se fait dans la collectivité et définition d'un plan d'actions (durée : 18 mois).
- Mise en place des actions, incluant un état d'avancement annuel (durée : 30 mois)

## EN 2025

L'année 2025 a vu la **finalisation de l'état des lieux initial, la réalisation et le rendu des audits et la définition des plans d'action propres à chaque collectivité.**

Les quatre indicateurs régionaux suivants ont été retenus pour servir de base aux actions communes :

- formation / sensibilisation
- adaptation au changement climatique
- déchets
- santé environnementale

La phase 1 s'achève. La phase 2 peut donc commencer...

## MOYENS ALLOUÉS AU CONTRAT

Une **enveloppe de 350 000 €** répartie par 1/3 entre :

- la communauté de communes Le Grand Charolais
- la communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme
- les communautés de communes du Brionnais

Une **part fixe de 75 000 €**, versée à la fin de la première phase

Une **part variable de 275 000 €**, dont le versement est conditionné à l'atteinte d'objectifs, comprenant :

- des objectifs communs (100 000 €)
- des objectifs propres à chaque collectivité (175 000 €)

L'ADEME a par ailleurs mis en place un réseau d'élus afin d'échanger entre pairs sur les questions de transitions écologiques.



# Contrat territoires en action

## TEA

Le contrat « **Territoires en action** » a été signé entre la Région Bourgogne Franche-Comté et le PETR du Pays Charolais-Brionnais.

Il permet le financement de projets de développement territorial en lien avec la transition écologique sous réserve que ces projets respectent des conditions écologiques, appelées « écoconditions », pour prétendre aux subventions.

Le TEA couvre la période 2022-2028. Il est doté d'une **enveloppe de 3 714 276 €** pour la période 2022-2026.

Ce contrat se décline en 5 axes comme suit :

Axe d'intervention	Enveloppe	Montant engagé	Enveloppe disponible
Accompagner le Pays Charolais-Brionnais dans l'adaptation au changement climatique	1 857 138 €	180 000 €	1 677 138 €
Conforter l'attractivité du Pays Charolais-Brionnais par le développement de l'offre de services à la population	855 710,40 €		855 710,40 €
Faciliter l'accès à la santé à tous	80 000 €		80 000 €
Favoriser les mobilités du quotidien	300 000 €		300 000 €
Faire de la candidature au patrimoine mondial un levier de développement et de transition du territoire	250 000 €		250 000 €
Crédits non affectés	371 427,60 €		371 427,60 €
<b>Total</b>	<b>3 714 276 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>3 534 276 €</b>

### 4 PROJETS ONT ÉTÉ PROGRAMMÉS LE 9 OCTOBRE 2025 :

- **projet de requalification du conservatoire de musique, à Paray-le-Monial, porté par la communauté de communes Le Grand Charolais**

Montant total de l'opération : 2 101 213 €

Subvention sollicitée au titre du TEA : 1 050 607 € (soit un taux de subvention de 50 %)

- **plan vélo de la communauté de communes Le Grand Charolais**

Montant total de l'opération : 691 973 €

Subvention sollicitée au titre du TEA : 219 245 € (soit un taux de subvention de 32 %)

- **aménagement d'une aire de covoiturage à Digoïn, porté par la ville de Digoïn**

Montant total de l'opération : 374 000 €

Subvention sollicitée au titre du TEA : 125 000 € (soit un taux de subvention de 33 %)

- **modernisation de l'accueil touristique et aménagement d'un centre d'interprétation à Saint-Christophe-en-Brionnais, porté par la communauté de communes de Semur-en-Brionnais**

Montant total de l'opération : 1 300 000 €

Subvention sollicitée au titre du TEA : 494 000 € (soit un taux de subvention de 38 %)



La relecture du contrat par la Région, au premier trimestre 2026, permettra de connaître les règles pour la programmation d'autres projets.

# Contrat de réussite de la transition écologique

## CRTE

Le CRTE est un contrat signé entre l'État, le Département de Saône-et-Loire et le PETR du Pays Charolais-Brionnais afin d'accompagner le territoire dans la transition écologique.

Il se décline en 12 thématiques visant la valorisation et la préservation du territoire, l'attractivité, l'amélioration de la qualité des services à la population, la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

En 2025, 9 projets ont été accompagnés dans le cadre du CRTE pour un montant de 1 516 996 € pour l'État (Fond vert, DETR, DSIL) et 632 198 € pour le Département de Saône-et-Loire.



2024 : 17 projets pour un montant total de crédits de l'Etat de 3 211 243 €

2023 : 8 projets pour un montant total de crédits de l'Etat de 2 298 094 €

2022 : 11 projets pour un montant total de crédit de l'Etat de 2 165 589 €

Porteur	Projet
CC Le Grand Charolais	Rénovation du conservatoire de musique à Paray-le-Monial
Commune de Charolles	Aménagement de la place Baudinot
Commune de Volesvres	Rénovation énergétique de la salle polyvalente
Commune de Saint-Léger-lès-Paray	Transformation et isolation d'un bâtiment (centre de soins)
Commune de Tancon	Rénovation énergétique de l'ancienne cure
Commune de Chalmoux	Création d'une chaufferie au bois déchiqueté et réseau de chaleur
Commune de Toulon-sur-Aroux	Construction d'une micro-crèche
Commune de Chenay-le-Châtel	Rénovation de la salle des fêtes



Aménagement de la place Baudinot à Charolles



# Schéma de cohérence territoriale SCoT

## AVIS SCoT RENDUS EN 2025

Plusieurs avis ont été rendus en 2025 :

- **Avis sur le PLUI de la communauté de communes de Semur-en-Brionnais modifié :**

Avis favorable émis par le président du PETR le 26 mars 2025

- **Avis SCoT sur le document cadre pris en application de l'article L.111-29 du Code de l'urbanisme par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire** (nouveau cadre législatif concernant le développement des installations photovoltaïques sur les terrains agricoles, naturels et forestiers) :

Avis favorable émis par le comité syndical le 17 avril 2025 avec la réserve suivante : le document pourrait mentionner les impacts paysagers de ce type de projets.

- **PC à Bourbon-Lancy, construction d'une centrale agrivoltaïque ovicole (PC 071 047 25 00001 SAS APEX ENERGIES)**

Avis favorable émis par le comité syndical le 17 avril 2025

- **Avis SCoT sur le Plan local d'urbanisme de la communauté de communes Le Grand Charolais, arrêté le 15 mai 2025 :**

Avis favorable rendu par le comité syndical le 10 juillet 2025

- **Avis SCoT sur le PLUi de la communauté de communes de Marcigny (arrêté le 30 juin 2025) :**

Avis favorable rendu par le comité syndical le 9 octobre 2025

- **Avis SCoT sur le PLUi de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau**

Le PLUi valant SCoT de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau a prescrit une modification ayant pour objet principal l'intégration de la stratégie photovoltaïque de la CUCM avec la création et la réglementation de zones dédiées aux centrales photovoltaïques et de sites pouvant accueillir l'agrivoltaïsme.

Avis favorable tacite

- **Pas d'avis dans le cadre de la consultation sur les projets d'enjeux du Bassin Loire-Bretagne**

- **Pas d'avis dans le cadre de la consultation des PPA sur le SCoT de Moulins Communauté**

- **Avis en CDAC :**  
Aucun projet

## Actualité législative

### DÉLAIS D'ÉVALUATION

### MODIFICATION OU RÉVISION ?

La **Loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement**, du 26 novembre 2025, modifie les délais dans lesquels les documents d'urbanisme doivent être évalués : le délai passe de 6 à 10 ans. Ainsi, **l'évaluation obligatoire du SCoT du Pays Charolais-Brionnais est à prévoir en 2030.**

**Cependant... l'intégration du ZAN pourrait rendre obligatoire l'évolution du SCoT bien avant cette date...** selon l'évolution du calendrier législatif concernant la Loi TRACE (Trajectoire de Réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux) au printemps 2026 (voir page 13).

**Ainsi, la seule « zanification » du SCoT pourrait théoriquement se faire selon la procédure de modification.** Cependant, comme **des changements portant sur les orientations** définies par le projet d'aménagement stratégique (PAS) (ex PADD, projet d'aménagement et de développement durable) s'imposent, le SCoT du Pays Charolais-Brionnais devra être révisé.

Un travail important est à engager pour tenir compte des **dynamiques démographiques** et **évaluer les besoins en logements en conséquence**, d'une part, et **définir une stratégie économique** qui permette de **justifier les besoins en foncier du territoire**, d'autre part. La **répartition territoriale** sera au cœur des débats, ainsi que les enjeux **écologiques et de transitions.**





## INTÉGRATION DU ZAN DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

La **Loi climat et résilience**, promulguée le 22 août 2021, introduit le **concept d'artificialisation** et de **Zéro artificialisation nette (ZAN)** avec une trajectoire permettant d'atteindre cet objectif à horizon 2050.

### SRADDET

Cette trajectoire impliquait une traduction de ses principes dans les documents d'aménagement des territoires, ce qui a conduit à la **modification du SRADDET de la Région Bourgogne Franche-Comté**, opposable depuis fin 2024.

La modification du SRADDET a traduit les objectifs de réduction des consommations foncières en les territorialisant. Ainsi, **une réduction de 62,80 % des consommations foncières s'applique au Pays Charolais-Brionnais** pour la période 2021-2030, par rapport à la période de référence (2011-2020). Cette projection tient compte de l'application de la garantie communale prévoyant, en théorie, 130 hectares dans le périmètre SCoT (soit 1 hectare par commune).

Sachant qu'entre 2021 et 2023, le territoire a consommé 135 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) pour de l'urbanisation, il reste donc la possibilité de consommer en théorie une cinquantaine d'hectares entre 2024 et 2030, pour la totalité du Pays Charolais-Brionnais.

### SCoT

Le **SRADDET est opposable au SCoT** dans un rapport de prise en compte, en ce qui concerne le **taux d'effort prévu**.

Les données utilisées pour la première période sont celles du CEREMA (portail national de l'artificialisation). Des données issues d'**une observation locale**, si elles sont justifiées, peuvent être acceptées si elles arrivaient à une quantité d'hectares consommés différente. **Cette piste mérite d'être étudiée...**

### Échéances

La **Loi du 20 juillet 2023 prévoyant la garantie communale** a repoussé l'échéance de mise à jour des documents d'urbanisme pour intégrer la trajectoire ZAN :

- Pour les SCoT : approbation du SCoT révisé avant le 22 février 2027
- Pour les PLUi : approbation du PLUi révisé pour intégrer la trajectoire ZAN avant le 22 février 2028

### Les obligations en vigueur à ce jour

À ce jour, c'est bien le **SRADDET Bourgogne-Franche-Comté** en vigueur avec les taux d'efforts territorialisés qui est **opposable au SCoT du Pays Charolais-Brionnais**.

### Attention !

La mise en compatibilité du SCoT, si elle n'est pas réalisée avant février 2027, entraînera, en l'état actuel de la législation, un blocage de l'ouverture à l'urbanisation des zones AU des PLUi à partir de cette date et dans l'attente de l'entrée en vigueur de documents d'urbanisme révisés pour intégrer la trajectoire ZAN.

## UNE NOUVELLE LOI À VENIR...

La **proposition de Loi TRACE** (Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux) est en cours d'examen à l'Assemblée nationale (adoptée au Sénat).

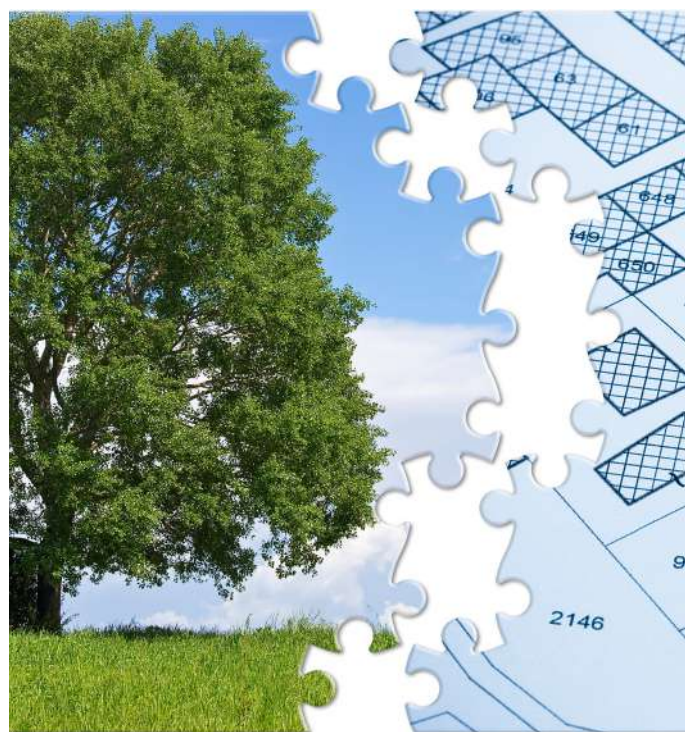
Parmi les mesures proposées, il s'agirait de repousser les dates butoirs avant lesquelles doit intervenir la modification des documents régionaux de planification et des documents d'urbanisme, afin d'y inclure les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols fixés par la loi Climat et Résilience.

L'objectif est de permettre aux collectivités de mieux anticiper la diminution de leurs possibilités d'artificialisation en repoussant les délais à :

- 2026 pour les documents régionaux (le SRADDET est déjà modifié)
- 2031 pour les SCoT
- 2036 pour les PLU(i) et cartes communales.

Toutefois, il n'existe aucune certitude concernant son entrée en vigueur. Son examen est prévu par l'Assemblée nationale au printemps 2026.

À suivre...



**Maud Baladier**

Responsable du service urbanisme et SCoT  
[scot@charolais-brionnais.fr](mailto:scot@charolais-brionnais.fr)

# Urbanisme

En 2025, le service a continué le développement de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme : nouveaux services consultables via la plate-forme nationale PLAT'AU, envois automatisés au contrôle de légalité, dépôt en ligne des dossiers et, en fin d'année, arrêt de la transmission postale des dossiers par les communes. La dématérialisation est une obligation. Elle apporte plus de facilité aux demandeurs et aux communes dans le traitement des dossiers.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, 18 nouvelles communes ont adhéré au service à la suite de l'entrée en vigueur du PLUi de la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne. Des formations ont été proposées aux agents communaux. La prise en charge de ces nouvelles communes a nécessité un temps d'appropriation que les agents du PETR se sont efforcés d'accompagner au mieux.

La date du 1<sup>er</sup> juillet a également été celle choisie par les élus du PETR pour la mise en place d'un **nouveau mode de financement** du service urbanisme. Le travail d'instruction, estimé à 2/3 du budget du service, fait désormais l'objet d'une facturation auprès des communes concernées. Les missions annexes (conseil, Système d'information géographique, etc.), estimées au 1/3 restant, restent prises en charge par les communautés de communes dans le cadre de la cotisation annuelle.

## NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN 2025

	PC	DP	CU (b)	PD	PA	Transfert	Modifi- catif	Retrait	Acces- sibilité	Proro- gation	Total mois
Janv.	30	117	5	0	0	0	0	0	5	0	157
Février	38	159	5	2	1	0	0	0	15	0	220
Mars	38	147	6	2	2	0	0	0	8	0	203
Avril	30	171	5	1	0	0	0	0	15	0	222
Mai	33	131	6	0	0	0	0	0	12	0	182
Juin	43	142	3	0	0	1	0	4	8	3	204
Juillet	36	136	9	1	1	0	0	5	12	0	200
Août	25	79	4	0	1	0	1	1	6	0	117
Sept.	35	139	8	2	1	0	1	3	4	0	193
Oct.	46	135	5	1	0	1	0	6	3	0	197
Nov.	32	141	4	0	0	1	5	3	12	0	198
Déc.	54	120	2	2	0	1	2	3	14	0	198
<b>Total 2025</b>	<b>426</b>	<b>1603</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>112</b>	<b>3</b>	<b>2260</b>

Le nombre de dossiers traités en 2025 s'élève à 2260. L'activité du service reste soutenue en ce qui concerne les déclarations préalables. Un léger ralentissement a été constaté au cours de l'année 2025 pour les permis de construire.

Le nombre de dossiers liés à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) reste important avec 112 dossiers et nécessite, dans la plupart des cas, un important travail préalable à la présentation en sous-commission départementale d'accessibilité. Les instructeurs travaillent en étroite collaboration avec les services de l'État, ce qui permet d'obtenir une large majorité d'avis favorables dès la première présentation. Les membres de la SCDA ont d'ailleurs

souligné la qualité du travail fourni par le service du PETR du Pays Charolais-Brionnais, à l'échelle de la Saône-et-Loire.

L'arrivée des PLUi génère l'analyse de situations complexes nécessitant de vérifier à la fois le document actuel et le futur document, afin de déterminer avec les demandeurs l'opportunité d'attendre ou non le nouveau plan.

# Perspectives 2026



Avec l'entrée en vigueur de deux Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) en mars 2026, pour la CC Le Grand Charolais et la CC de Marcigny, le service urbanisme se renforce au **1<sup>er</sup> février 2026 avec le recrutement d'une nouvelle instructrice**, pour traiter au total les dossiers de 36 nouvelles communes adhérentes

À partir de 2027, ce sont **23 communes de la communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme qui adhéreront** au service : le recrutement d'un nouvel agent sera alors nécessaire.



## L'ÉQUIPE DU SERVICE URBANISME



Pour joindre le service urbanisme, c'est très simple :

- appelez le 03 85 25 96 36
- tapez 1
- dites le nom de votre commune

Vous serez mis en relation avec l'instructeur en charge de votre dossier.



**Maud Baladier**

Responsable du service urbanisme  
et SCoT  
[scot@charolais-brionnais.fr](mailto:scot@charolais-brionnais.fr)



**Dominique Quint**

Instructrice Droit des Sols  
[instructeur1@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur1@charolais-brionnais.fr)



**Fabrice Gosetto**

Instructeur Droit des Sols  
[instructeur2@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur2@charolais-brionnais.fr)



**Aurélie Boulogne**

Instructrice Droit des Sols  
[instructeur3@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur3@charolais-brionnais.fr)



**Xavier Laval**

Instructeur Droit des Sols  
[instructeur4@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur4@charolais-brionnais.fr)



**Anaïs Deal**

Instructrice Droit des Sols  
[instructeur5@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur5@charolais-brionnais.fr)



**Brunella Hiron**

Instructrice Droit des Sols  
[instructeur6@charolais-brionnais.fr](mailto:instructeur6@charolais-brionnais.fr)

# Pays d'art et d'histoire



## LA PROGRAMMATION 2025

Chaque année, le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec les offices de tourisme, propose un programme d'animations d'avril à octobre.

En 2025, les animations ont connu une hausse de fréquentation, avec un taux de remplissage moyen de 68 % contre 54 % en 2024. Le nombre total de visiteurs a, lui aussi, connu une forte hausse passant de 399 à 731.

La programmation se composait de **7 visites commentées** (taux de remplissage de 89 %), **6 apéro-conférences** (119 %) et **4 visites nocturnes** (82 %).

La création d'activités ludiques pour diversifier le public du Pays d'art et d'histoire entreprise en 2024 a été poursuivie. Si le taux de remplissage n'est pas totalement satisfaisant (33 % pour les escapes games, 45 % pour les enquêtes), l'objectif d'attirer un nouveau public a été atteint. Les enquêtes ont été fréquentées par les 15-30 ans, peu voire pas présents sur les autres animations.

**4 nouvelles enquêtes** ont été créées : « Pas d'exception à la règle » à Paray-le-Monial ; « Menace sur la foire » à La Clayette ; « Un nouveau pont pour

Bourbon » à Bourbon-Lancy ; « Mais où est passée la princesse d'Angleterre » à Marcigny.

**Des découvertes insolites** ont été proposées, avec un accès exceptionnel à des sites habituellement non visitables : le château du Vignault, à Bourbon-Lancy (taux de remplissage de 103 %), le château de Lucenier à la Chapelle-au-Mans (118 %) et le château de Corcheval à Beaubery (105 %).

La plus grande réussite est le **cycle de conférences**, avec des thématiques variées abordant différents aspects du Charolais-Brionnais : Les visites royales à Bourbon-Lancy (XVI<sup>e</sup> siècle) ; Le château de Mazoncle, par le Centre de castellologie de Bourgogne (CECAB) ; Vive les vacances, l'histoire du tourisme ; Les soldats de Napoléon en Charolais-Brionnais ; Le patrimoine sombre du Charolais-Brionnais ; Les crèches de Noël, par le musée du Hiéron.

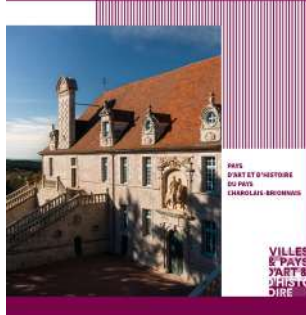
Cette programmation a permis de faire rayonner le patrimoine et a concerné 9 communes qui n'avaient pas été visitées par le Pays d'art et d'histoire depuis au moins 5 ans : Grury, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne, Saint-Bonnet-de-Joux, Beaubery, La Chapelle-au-Mans, Varenne-Saint-Germain, Semur-en-Brionnais, Montceaux-l'Etoile et Saint-Laurent-en-Brionnais.



## FOCUS L'INDUSTRIE TEXTILE EN CHAROLAIS-BRIONNAIS



## FOCUS LES MONUMENTS HISTORIQUES



## LES ÉDITIONS 2025

Le Pays d'art et d'histoire a réédité plusieurs de ses brochures à la demande des offices de tourisme.

En plus des « Rendez-vous » annonçant la programmation, **deux nouvelles brochures** ont vu le jour pour mettre en valeur le patrimoine local. La première fait état des recherches menées par Aurélien Michel sur l'histoire de l'industrie du textile à Chauffailles. La seconde est consacrée aux Monuments historiques, classés ou inscrits, en Charolais-Brionnais.

## NOUVEAUTÉ ET SUCCÈS :

### LES PODCASTS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE !

La création de podcasts permet de capter le public en dehors de la saison d'avril à octobre et d'offrir un nouvel accès à la connaissance.

Deux séries ont été créées et sont diffusées en alternance chaque mois.

La série « Dans les coulisses du Pays d'art et d'histoire » présente l'envers du décor de la préparation des activités par les animateurs.

4 épisodes sont en écoute en ligne :

- Les rendez-vous
- Les recherches
- Les activités ludiques
- Le patrimoine des pompiers avec le PAH entre Cluny et Tournus

Les « séances de rattrapage » donnent accès au contenu de conférences ou de visites guidées.

5 épisodes sont en écoute en ligne :

- Les visites royales à Bourbon-Lancy
- Vive les vacances, l'histoire du tourisme
- Les BocaBalades
- Les soldats de Napoléon
- L'histoire de Noël



Disponibles sur Spotify et YouTube



### Quelques chiffres

128 écoutes en moyenne

768 auditeurs



La fin d'année 2025 a été marquée par le départ d'Aurélien Michel, chef de projet Pays d'art et d'histoire.



### Thomas Burnet

Animateur adjoint - Pays d'art et d'histoire

adjoint.pah@charolais-brionnais.fr

# Contrat local d'éducation artistique

Le CLEA est un projet-phare du PETR du Pays Charolais-Brionnais, qui permet la sensibilisation des élèves à leur environnement artistique et de les éveiller à la pratique artistique. Il permet de sensibiliser également les parents, à travers le travail de leurs enfants.

Cette année le dispositif s'est installé sur le territoire de la communauté de communes Le Grand Charolais avec la compagnie Bouche Bée, dirigée par Anne Contensou.

La proposition artistique d'Anne Contensou concernait la joie à travers une collecte auprès des enfants et des résidents de la Petite unité de vie de Saint-Bonnet-de-Joux.

Cette thématique fait l'objet de deux projets de création de la compagnie, travaillés en simultané et autour desquels se sont articulés les résidences : Que notre joie demeure, invitation au partage et à se réunir guidé par la pensée de Spinoza « être joyeux, c'est exister davantage », et Joie Commune qui entre chant, danse et théâtre grâce à la collecte de sons, de corps et d'objet propose de mettre le public en joie.

En parallèle, le Pays d'art et d'histoire a réalisé des interventions patrimoniales autour du thème de la fête du Moyen Âge à nos jours se finalisant par la création de bannières.



## LES SEMAINES DE RÉSIDENCE SE SONT ORGANISÉES EN 4 TEMPS :

- Semaine 1, du 17 au 22 février 2025 : Saint-Bonnet-de-Joux, école municipale, 23 élèves (classe de CE1-CE2)
- Semaine 2, du 26 au 31 mai 2025 : Saint-Agnan, école municipale, 21 élèves (classe de CE2-CM1-CM2)
- Semaine 3, du 16 au 21 juin 2025 : Paray-le-Monial, école municipale de Bellevue, 23 élèves (classe de CE2-CM1)
- Final, « célébration » (déambulation joyeuse), le samedi 21 juin dans le quartier de Bellevue à Paray-le-Monial. La manifestation a réuni environ 150 participants (élèves, enseignants, familles, résidents de la Petite unité de vie de Saint-Bonnet-de-Joux et habitants du quartier).



À travers ces trois semaines de résidence 67 élèves et une quinzaine de résidents de la Petite unité de vie de Saint-Bonnet-de-Joux ont été concernés par le CLEA.

Le CLEA 2024-2025 est une réussite par l'implication des partenaires et la qualité du projet de la compagnie. L'implication des écoles et des trois associations de parents d'élèves qui ont organisé en partenariat la « buvette restauration » du final est également une grande réussite. Enfin, la coopération efficace entre le Pays d'art et d'histoire et les équipes de l'Arc-Scène Nationale Le Creusot est la clé de voûte de la réussite de cette deuxième année du contrat 2022-2026.

# Autres actions jeune public



## LES ATELIERS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Parallèlement au CLEA, le Pays d'art et d'histoire propose des activités tout au long de l'année aux enseignants et développe dans ce but **une offre d'ateliers et d'outils pédagogiques**.

L'année 2025 a été marquée par le partenariat développé avec le lycée professionnel Jeanne d'Arc. Un élève de première « MP3D Modélisation et prototypage 3D » a réalisé un stage de 3 semaines au sein de notre équipe pour concevoir de nouvelles maquettes d'arcs. Ces maquettes réalisées à l'imprimante 3D vont permettre d'approfondir la compréhension des systèmes de construction des églises romanes lors des ateliers avec les classes de primaire.



## C'EST MON PATRIMOINE

Pour la première fois, le Pays d'art et d'histoire a candidaté à l'**appel à projet « C'est mon patrimoine »**, lancé par la DRAC Bourgogne Franche-Comté. Malheureusement les baisses de budget au niveau national n'ont pas permis à notre projet d'être subventionné. Il a cependant pu être réalisé.

En partenariat avec la restauratrice de tableaux, Christine Lioi, basée à Varenne-Saint-Germain, l'animateur du patrimoine est intervenu dans 5 centres de loisirs (Marcigny, Paray-le-Monial, Bourbon-Lancy, Molinet, Charolles et Chauffailles) pour faire découvrir la restauration du patrimoine, son histoire et son lien avec le patrimoine local aux enfants durant les vacances de Pâques. L'après-midi, les enfants ont été initiés à l'art de la restauration de tableau par Christine Lioi.



**Thomas Burnet**

Animateur adjoint - Pays d'art et d'histoire

[adjoint.pah@charolais-brionnais.fr](mailto:adjoint.pah@charolais-brionnais.fr)

# Marketing territorial et communication

L'attractivité est au cœur des missions du Pays Charolais-Brionnais.

Le marketing territorial et la communication permettent de mettre en lumière les actions du PETR et le territoire auprès des habitants, des futurs habitants et des touristes.

## SALONS 2025

Dans le cadre de la promotion touristique du territoire, le Pays Charolais-Brionnais participe depuis plusieurs années à des **salons touristiques**. Ces événements sont coordonnés par la Mission Tourisme qui propose des comptoirs aux différents micro-territoires du Département sur un stand commun.

En 2025, le Pays Charolais-Brionnais et les offices de tourisme ont participé à deux salons (certains offices de tourisme sont présents également sur d'autres salons), à savoir :

- **le salon des voyages de Clermont-Ferrand, les 11 et 12 janvier** : 1<sup>ère</sup> participation, le salon est récent puisqu'il s'agit de la 2<sup>ème</sup> édition. Plus de 120 exposants et 5 000 visiteurs, ce salon permet de cibler la partie à l'ouest du Charolais-Brionnais. Près de 400 contacts ont été réalisés sur notre comptoir, originaires du Puy-de-Dôme, Allier, Rhône, Nièvre, Loire, Ain et Cote d'or. Les demandes des visiteurs portaient principalement sur les activités à faire en famille et les idées week-end à 2h de Clermont-Ferrand.

- **le salon du Randonneur de Lyon, du 21 au 23 mars** : salon très apprécié avec près de 13 000 visiteurs et plus de 400 exposants. Le comptoir Charolais-Brionnais a enregistré près de 350 contacts, principalement lyonnais mais aussi originaires de l'Ain, Saône-et-Loire, Loire, Nièvre et Haute-Savoie.



## OBJETS DOZ

Depuis 2021, le Pays Charolais-Brionnais travaille avec l'artiste DOZ sur la **réalisation de visuels vintage** pour promouvoir le territoire. De ce travail, 8 créations sont nées, chacune met en valeur plusieurs facettes du territoire. Elles sont proposées à la vente sous la forme d'affiches, de magnets ou de cartes postales. Fin 2025, le bilan fait état de plus de **800 affiches, 1000 magnets et 1000 cartes postales** vendues dans les offices de tourisme. Le **visuel préféré est celui du bocage**, juste devant celui de l'art roman (Anzy-le-Duc) et le patrimoine religieux (Paray-le-Monial).

En 2025, le Pays Charolais-Brionnais a offert la possibilité de vendre ces objets aux campings du territoire, succès mitigé puisque seuls 4 ont répondu à la proposition.

## EDITIONS

L'incontournable **guide pratique du Charolais-Brionnais** a été édité en début d'année pour une distribution lors des salons touristiques et la bourse d'échange. Grâce au travail assidu des offices de tourisme, la base de données Décibelles data s'étoffe d'offres et par conséquent, le guide pratique devient de plus en plus complet. Pour rappel, ce document répertorie le patrimoine à découvrir, les activités loisirs et pleine nature, les saveurs et savoir-faire, les hébergements et la restauration.

Avant chaque saison touristique, le Pays Charolais-Brionnais édite des flyers pour mettre en avant : **les brocantes et vide-greniers, les marchés, les activités aquatiques et les activités en famille.** En 2025, les deux premiers flyers ont été créés numériquement afin d'avoir des documents interactifs et de permettre aux nouveautés d'apparaître en cours d'année. Un plus pour le territoire. En 2026, les 2 autres flyers seront créés numériquement mais le Pays Charolais-Brionnais continuera d'en faire imprimer pour les personnes qui préfèrent la version papier.



## LE CHAROLAIS-BRIONNAIS VU DU CIEL

En 2024, le photographe de 360 world réalisait une série de photos et vidéos du territoire à la demande des services attractivité et Pays d'art et d'histoire.

En 2025, une série de publications sur les réseaux sociaux intitulée « **la photo du dimanche** », a permis de faire découvrir ce travail et surtout quelques pépites du territoire aux utilisateurs de Facebook et Instagram. 3 axes ont été développés :

- Admirer
- Apprendre
- Découvrir

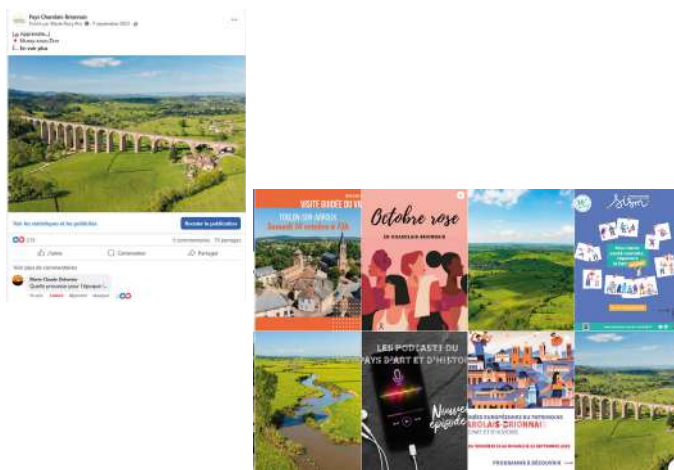
A la fin de l'année, une **vidéo rétrospective** a été diffusée. Elle a été **vue près de 130 000 fois et a comptabilisé 1584 mentions « j'aime »**, 531 partages et 66 commentaires (tous positifs !). Un beau coup de projecteur pour le territoire.

## RÉSEAUX SOCIAUX : UNE PRÉSENCE ACCRUE EN 2025

Plus de publications, plus de régularité, plus de vidéos... voilà une partie des raisons qui ont permis au PETR de gagner en notoriété sur les différents réseaux sociaux.

**+10% d'abonnés Facebook, +7% de followers Instagram, + 4% sur LinkedIn et +5% sur YouTube**, de beaux résultats qui permettent de promouvoir le territoire auprès de ses habitants mais pas que... la dimension numérique permet de diffuser bien plus largement ce qui est un réel atout.

Grâce aux podcasts du Pays d'art et d'histoire, le Pays Charolais Brionnais a développé son activité sur YouTube et il est désormais présent sur Spotify, avec là aussi de beaux résultats (voir page 17).



# Marketing territorial et communication

## NOUVEAU SITE INTERNET

Le Pays Charolais-Brionnais a plusieurs sites internet :

- Un site institutionnel : <https://www.charolais-brionnais.fr/>

Ce site présente le Pays dans son ensemble : territoire, structure, rôle, services, brochures.

- Un site dédié au tourisme : <https://www.tourismecharolaisbrionnais.fr/>

On y retrouve une partie de l'offre touristique du territoire : découverte, loisirs, agenda, hébergements, idées séjours

- Un site dédié au patrimoine : <https://www.patrimoinecharolaisbrionnais.fr/>

Ce site présente 3 expositions numériques sur les thématiques de la candidature UNESCO du bocage de l'élevage Charolais-Brionnais, sur le patrimoine disparu et sur la Première Guerre mondiale.

Le 1<sup>er</sup> site internet étant vieillissant et ne répondant plus aux exigences actuelles, il a été décidé de le remplacer en créant un **nouveau site attractif et clair** avec pour objectifs de :

- Faire connaître le territoire, les services
- Donner des informations pratiques sur les services du PETR et faciliter l'accès aux services
- Développer notre notoriété
- Donner envie à des particuliers et à des professionnels de s'installer sur le territoire
- Casser les idées reçues/améliorer l'image du territoire rural

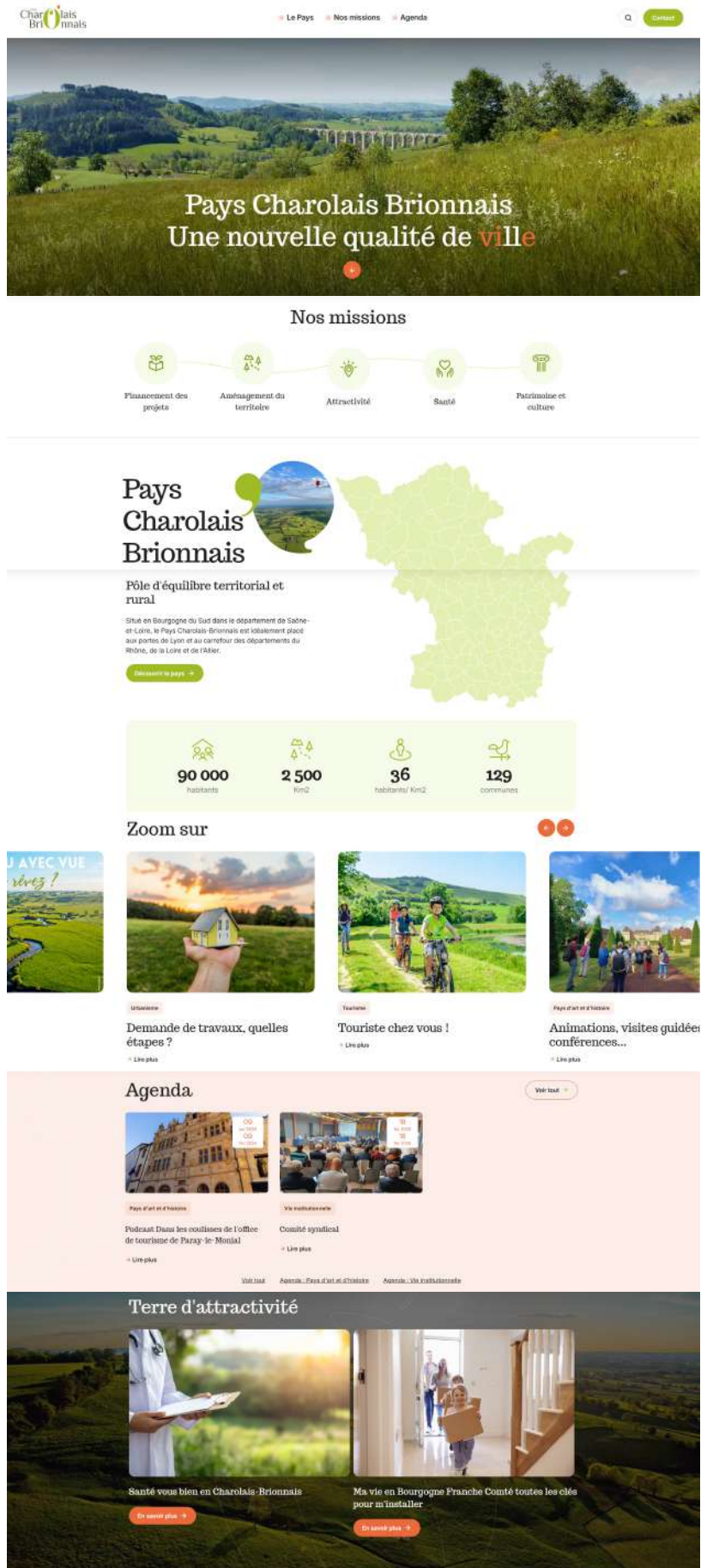
L'entreprise Studiobis a créé le nouveau site (maquette graphique et fonctionnalités techniques) et les services du PETR ont travaillé ensemble pour la définition de l'arborescence et des fonctionnalités à mettre en place, la rédaction des textes et le choix des visuels (photos, illustrations et vidéos).

L'adresse du site est conservée : [www.charolais-brionnais.fr](http://www.charolais-brionnais.fr)

L'adresse du site est conservée : [www.charolais-brionnais.fr](http://www.charolais-brionnais.fr)



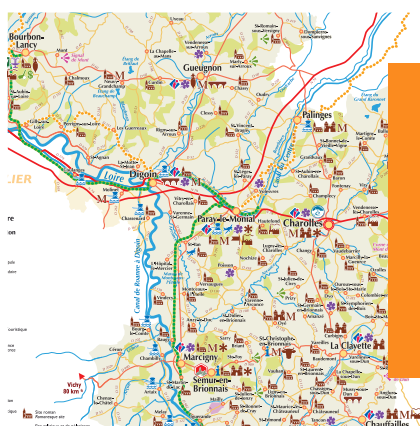
- Une page d'accueil moderne et épurée
- Une vidéo de présentation rapide des actions du PETR
- Un menu simple et efficace
- Des accès directs aux pages les plus visitées
- Un agenda
- Et bientôt une newsletter !



# Perspectives 2026



Le Pays Charolais-Brionnais a pour projets de :



## CRÉER UNE NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE DU CHAROLAIS-BRIONNAIS

Utile dans de nombreuses éditions et sur les supports numériques, cette réalisation pourra être mise à disposition des offices de tourisme.

## CRÉER UNE CARTE DES RANDONNÉES COUP DE CŒUR

Ce projet est né du constat d'un manque de documents adaptés aux randonneurs présents lors du salon du même nom. Les visiteurs souhaitaient un document avec lequel ils pouvaient directement partir en balade (sans avoir besoin de repasser par l'office de tourisme le jour J). Le projet a donc été défini en 2025 et se réalisera au 1er trimestre 2026. Comme de nombreux projets de balades sont en cours dans les différentes communautés de communes, cette nouvelle carte sera éditée pour la saison 2026 uniquement. Une mise à jour sera proposée pour 2027.



## PARTICIPER À L'ORGANISATION D'ÉDUCTEURS

Suite à de nombreux remplacements au sein des différents offices de tourisme, il est devenu nécessaire de reprendre les éducteurs Charolais-Brionnais pour permettre à chacun de connaître l'offre touristique de tout le territoire et ainsi d'en faire la promotion lors des salons touristiques par exemple.



**Marie Dury**

Chargée de mission attractivité et communication

[attractivite@charolais-brionnais.fr](mailto:attractivite@charolais-brionnais.fr)

# Bocage

La candidature du « Charolais-Brionnais, bocage de l'élevage bovin » au patrimoine mondial (UNESCO) n'a pu aboutir en raison de la décision du Comité français des Biens du patrimoine mondial, le 15 octobre 2024, de ne pas poursuivre ce projet, à la suite de l'avis négatif rendu par ICOMOS.

Malgré cette décision, le PETR souhaite poursuivre les actions en faveur de la promotion de ce paysage, marqueur fort du Charolais-Brionnais. De même, l'ensemble du travail et des démarches réalisés dans le cadre de la candidature doivent être mis à profit pour parvenir à une valorisation et à une gestion partagée du paysage et des patrimoines. Le Pays Charolais-Brionnais a donc consacré une partie de l'année à étudier les différentes reconnaissances et actions autour du bocage afin de rédiger une note à destination des futurs élus 2026.



## BENCHMARKING

**Du 5 au 7 mars** : voyage d'étude du bocage vendéen à l'occasion des Assises du bocage

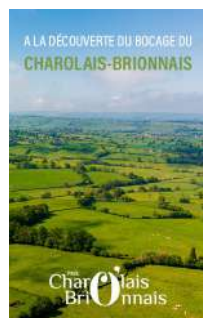
**Du 21 au 23 mai** : déplacement à Conques

**Le 11 septembre** : déplacement au Géoparc du Beaujolais



## BROCHURE DU BOCAGE : MISE À JOUR

Suite à l'arrêt de la candidature, il a été décidé de mettre à jour la brochure du bocage afin de conserver ce support de communication sur ce paysage emblématique du territoire.



## INTERVENTIONS/CONFÉRENCES

**14 et 18 mars** : interventions au lycée de Ressins sur le bocage Charolais-Brionnais

**13 mars** : formation paysage à destination des élus, en partenariat avec le CAUE à Semur-en-Brionnais

**18 juin** : rencontre avec la Chambre d'agriculture

**26 juin** : intervention au journal télévisé de France 3 Bourgogne sur la candidature du bocage Charolais-Brionnais au patrimoine mondial, tournage réalisé à Digoin

**11 juillet** : lecture de paysage au CoPil de l'audit territorial du Grand Charolais à Martigny-le-Comte

**21 septembre** : Conférence sur l'eau dans le bocage du Charolais-Brionnais à l'occasion des JEP à la Maison du Charolais à Charolles

**2 octobre** : intervention au lycée de Ressins sur le paysage de bocage du Charolais-Brionnais

**15 octobre** : séminaire des directeurs des DDT sur les haies, marqueurs du bocage du Charolais-Brionnais

**19 novembre** : intervention au lycée de Ressins sur le Charolais-Brionnais, un territoire d'élevage façonné par des pratiques, des échanges et une culture du bétail

**11 décembre** : conférence à Dyo sur la formation d'un paysage d'élevage



# Perspectives 2026



## RÉALISER UNE SÉRIE «BOCAGE» SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

À l'instar de la «photo du dimanche» le PETR va proposer une série de publications sur le bocage : le bocage et son histoire, les éléments du bocage, le bocage et l'environnement, la découverte du bocage...



## RÉALISER DES VIDÉOS DE PROMOTION DU BOCAGE

Le projet a pour objectif de réaliser 3 films de courte durée pour permettre la promotion de ce paysage, de son patrimoine, des pratiques d'élevage et de son lien avec l'environnement.

## CRÉER UN GUIDE PRATIQUE DU BOCAGE

La réalisation d'un guide sur le bocage est un projet issu de l'audit territorial mené par le Grand Charolais, projet étendu au territoire du Charolais-Brionnais suite à l'avis favorable des élus le 10 juillet 2025. Ce travail sera réalisé en partenariat avec les 5 communautés de communes, la chambre d'agriculture, les syndicats de rivières et la fédération de chasse.



# Santé

Dès 2014, le Pays Charolais-Brionnais s'est engagé dans une démarche de soutien à la santé de ses habitants à travers le Contrat local de santé (CLS) signé avec l'Agence régionale de santé et d'autres partenaires.

L'année 2025 marque le début du 3<sup>ème</sup> Contrat local de santé du Pays Charolais-Brionnais ! Signé avec l'Agence régionale de santé et les partenaires, il constitue le cadre d'un programme d'actions développé sur la base de groupes de travail organisés en 2024 qui sera déployé sur la période 2025-2030.

Les objectifs ont été revus tout en restant en cohérence avec les précédents CLS et le travail entrepris :

- Participer à l'égalité d'accès aux soins
- Poursuivre le déploiement d'actions de prévention et promotion de la santé
- Œuvrer en réseau pour l'amélioration de la santé mentale
- Agir pour développer des environnements favorables à la santé
- Gouvernance du CLS : coordination-animation et évaluation.

Le renouvellement du Contrat local de santé confirme l'importance portée à ces sujets et la place du Pays Charolais-Brionnais dans le domaine de la santé.

En parallèle de l'élaboration du contrat, de nombreux projets ont été réalisés en 2025. Par exemple...

## 2<sup>ème</sup> ÉDITION DU SALON DE L'EMPLOI SANTÉ ET SOCIAL

Le 10 avril 2025, le Charolais-Brionnais a accueilli la 2<sup>ème</sup> édition du salon de l'emploi de la santé et du social. Ce salon vise à accompagner les structures faisant face à des difficultés de recrutement et à mettre en lumière les professions auprès des jeunes.

Organisé par le Pays Charolais-Brionnais, la Mission locale, l'AR2S, le Département et France Travail, il a rassemblé **52 exposants** : entreprises et structures de formation. Tous les domaines de la santé et du social étaient représentés : petite enfance, jeunesse, handicap, personnes âgées, sports, centre hospitalier, libéraux, etc. Une centaine de professionnels ont participé, représentant **63 métiers référencés et 29 formations**.

Le salon a accueilli **450 visiteurs**.



## UNE EXPOSITION SUR LA SANTÉ MENTALE À L'OCCASION DES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

La chargée de mission santé du Pays Charolais-Brionnais coordonne les actions locales des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Un flyer recensant les actions proposées est créé et largement diffusé.

À cette occasion, le Pays a inauguré une exposition témoignage sur la santé mentale, fruit de 9 mois de travail avec les personnes accompagnées par le GEM, l'accueil de jour et le SAVS des PEP 71.

L'exposition a pris naissance dans les groupes de travail menés dans le cadre du renouvellement du Contrat local de santé, qui ont permis de faire remonter le souhait de personnes concernées par un trouble psychique de prendre la parole et de témoigner pour sensibiliser. Pour donner la parole aux personnes concernées, une exposition rassemblant des témoignages a été diffusée à l'occasion des SISM.

Pendant plusieurs mois, les personnes ont participé à des ateliers d'écriture qui leur ont permis de s'exprimer sur différents sujets en lien avec la maladie. Le contenu de ces ateliers a permis de créer 12 panneaux mêlant témoignages écrits, dessins et photos. Des audios et une vidéo ont aussi été enregistrés et rendus accessibles par des QR code.

L'exposition était visible dans le hall du cinéma du 6 au 21 octobre.

Les panneaux ont ensuite été exposés dans le hall de la MSP à La Clayette.

## FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

En lien avec la politique de l'Agence régionale de santé et la priorité nationale, la chargée de mission santé du Pays Charolais-Brionnais a été formée en 2024 pour animer des formations de premiers secours en santé mentale (PSSM).

La formation PSSM est une formation citoyenne et, comme celle destinée aux premiers secours physiques, vise à former des secouristes pour qu'ils soient capables de mieux repérer les principaux troubles en santé mentale (dépression, anxiété, psychose...) et d'adopter un comportement adapté. La formation est organisée sur 2 journées de 7h.

### Quelques chiffres

En 2025 :

- 4 sessions
- 8 journées de formation animées par la chargée de mission santé
- 80 personnes
- Professionnels de la jeunesse, grand public (formation le week-end), élus, agents de collectivités.

Un besoin a émergé concernant les formations PSSM «jeunes», destinées aux adultes travaillant avec des jeunes, abordant des troubles plus spécifiques à ce public (TCA, automutilation).

2 sessions, animées par un prestataire et financées par l'ARS, ont été organisées en novembre et décembre.



## BOCA'BLADE ESPÈCES INVASIVES

La lutte contre les espèces invasives est un axe du CLS. Elle est portée en lien avec la Fredon Bourgogne Franche-Comté. Différentes actions visent à sensibiliser le plus grand nombre.

Le 3 juillet, avec le service Pays d'art et d'histoire, une «balade urbaine» a été proposée à Charolles. Mélant histoire de la ville et sensibilisation aux espèces invasives, ce temps a permis de sensibiliser 18 personnes.

Une balade thématique a été proposée à Bourbon-Lancy le 3 septembre.



**Orane Vancoillie**

Chargée de mission santé-services  
sante@charolais-brionnais.fr



## EXPOSITION «OCTOBRE ROSE»

Depuis 3 ans, le Pays recense les actions «Octobre Rose» du Charolais-Brionnais pour les mettre en valeur et participer à la sensibilisation.

En lien avec l'espace Arc-en-ciel de Gueugnon et l'AR2S, et pour donner la voix à des femmes concernées par le cancer du sein, une exposition a été installée dans le hall de l'espace Arc-en-ciel. Des textes écrits lors de deux ateliers d'écriture et des QR codes renvoyant vers des témoignages audios enregistrés, grâce au matériel du Pays, invitaient au dépistage.



# Perspectives 2026



## 4 OBJECTIFS PRINCIPAUX



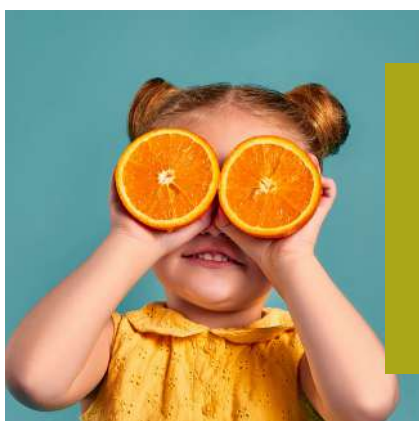
### RENOUVELLER LE CLSM

Le renouvellement de la convention du CLSM qui sera alimenté par les groupes de travail qui ont planché sur le renouvellement du CLS. S'en suivra le lancement de projets répondant à ces nouveaux objectifs.

### PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Le salon de l'emploi a montré qu'il est indispensable de faire connaître aux jeunes du Charolais-Brionnais les métiers de la santé et du social.

En lien avec le service attractivité, les CPTS et les partenaires de la jeunesse, une série de podcasts et des communications sur les réseaux sociaux seront créées pour donner la parole aux étudiants de santé et professionnels.



### MANGER MIEUX EN CHAROLAIS-BRIONNAIS

Un travail a été engagé avec les communautés de communes sur l'alimentation. Le Pays a ainsi recensé les actions menées à l'occasion de la semaine de la dénutrition 2025 et en a fait la promotion. Ce travail est à poursuivre et à approfondir pour faire émerger et porter ensemble des projets visant à améliorer la santé des habitants par l'alimentation.

### DÉVELOPPER L'AXE SANTÉ ENVIRONNEMENT

La santé environnement est un axe du CLS.

En 2026, une réflexion sera engagée sur le déploiement de projets.





# Bureaux et comités syndicaux 2025

## Liste des délibérations

### Comité syndical du 13 février

- 2025-01 Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10/12/2024
- 2025-02 Ajout de points à l'ordre du jour
- 2025-03 Approbation du rapport d'activité 2024
- 2025-04 Compte financier unique 2024 du budget principal
- 2025-05 Affectation des résultats budget principal
- 2025-06 Vote de la cotisation des intercommunalités membres au titre de l'année 2025
- 2025-07 Adhésion aux organismes au titre de l'année 2025
- 2025-08 Vote du budget primitif 2025 du budget principal
- 2025-09 Subvention à l'association l'Arc scène nationale du Creusot dans le cadre du CLEA année scolaire 2024/2025
- 2025-10 Subvention à l'association Centre International d'Études des Patrimoines Culturels du Charolais-Brionnais (CEP)
- 2025-11 Création d'un emploi permanent d'instructeur du droit des sols à compter du 1er juin 2025 portant modification du tableau des effectifs
- 2025-12 Intégration du cadre d'emploi d'agent de maîtrise au RIFSEEP
- 2025-13 Convention de partenariat avec les offices de tourisme pour les visites guidées du Pays d'art et d'histoire, saison estivale 2025
- 2025-14 Autorisation à donner pour la signature d'une convention tripartite de partenariat pour un projet de publication sur le patrimoine du thermalisme de Bourbon-Lancy
- 2025-15 Autorisation à donner pour la signature d'une prolongation de contrat par avenant avec la société Activa Médical concernant la recherche et l'accompagnement à l'installation de médecins généralistes, pour un an, à compter 28 février 2025.
- 2025-16 Répartition du coût du fonctionnement du service urbanisme dans le cadre de la mise en œuvre de la facturation auprès des communes utilisatrices de ce service à compter du 1er juillet 2025

### Comité syndical du 17 avril

- 2025-17 Approbation du procès-verbal du comité syndical du 13/02/2025
- 2025-18 Autorisation à donner au président pour la signature de conventions de partenariat tripartite avec le groupe Solif et les collectivités concernées pour l'année 2025
- 2025-19 Mise en place du télétravail au PETR du Pays Charolais-Brionnais
- 2025-20 Modification du tableau des effectifs des emplois pour donner suite à un avancement de grade à compter du 01/05/2025
- 2025-21 Motion en faveur de l'étoile ferroviaire de Paray-le-Monial et de la demande faite à l'Etat par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- 2025-22 Mise en place de la facturation du service ADS aux communes utilisatrices à compter du 1er juillet 2025
- 2025-23 Avis SCoT sur le document cadre pris en application de l'article L111-29 du Code de l'urbanisme par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

### Comité syndical du 10 juillet

- 2025-24 Approbation du procès-verbal du 17/04/2025
- 2025-25 Ajout d'un point à l'ordre du jour
- 2025-26 Autorisation signature d'une convention de mise à disposition de locaux avec l'association Habitat 71, maison départementale de l'habitat et du logement
- 2025-27 Autorisation signature d'une convention de mise à disposition de locaux avec l'association CPTS Ouest Saône-et-Loire
- 2025-28 Engagement du PETR du Pays Charolais-Brionnais dans une démarche d'élaboration d'un Contrat Local de Santé pour la période 2025-2030
- 2025-29 Approbation du Contrat local de santé 2025-2030
- 2025-30 Désignation de nouveaux membres au comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Charolais-Brionnais, programme LEADER 2023-2027
- 2025-31 Contrat d'objectif de mobilité (COM) du Charolais-Brionnais
- 2025-32 Contrat d'objectif de mobilité (COM) de la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau
- 2025-33 Attribution enveloppe non affectée - contrat TEA
- 2025-34 Avis SCoT sur le PLUI de la Communauté de Communes le Grand Charolais

### Comité syndical du 9 octobre

- 2025-35 Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 10 juillet 2025
- 2025-36 Autorisation à donner au président pour la signature de l'avenant n° 3 à la convention de mise à disposition d'un bureau à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)
- 2025-37 Modification du tableau des effectifs à compter du 1er décembre 2025 à la suite de vacance d'emploi (mutation externe)

2025-38 Décision modificative n°1-2025 au budget général  
2025-39 Création d'un emploi d'instructeur du droit des sols à temps complet à compter du 1er janvier 2026 portant modification du tableau des effectifs  
2025-40 Programmation des projets dans le cadre du Contrat « Territoires en action » (TEA) avec la Région Bourgogne Franche Comté  
2025-41 Validation des 4 indicateurs régionaux et lancement de la phase 2 du Contrat d'objectif territorial (COT) avec l'ADEME  
2025-42 Avis SCoT sur le PLUI de la Communauté de Communes de Marcigny  
2025-43 Avis SCoT sur un permis de construire à Bourbon-Lancy concernant la construction d'une centrale agrivoltaïque ovicole  
2025-44 Demande de subvention complémentaire auprès de DRAC de Bourgogne Franche-Comté  
2025-45 Demande de subvention programmation contrat local d'éducation artistique (CLEA) 2025-2026 auprès de la DRAC

### Comité syndical du 5 décembre

2025-46 Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 09 octobre 2025  
2025-47 Avis concernant l'appel à projet structurant du Département de Saône-et-Loire pour l'année 2026  
2025-48 Modification du tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2026 à la suite d'une vacance d'emploi  
2025-49 Décision modificative n°2-2025 au budget général et demande de subvention auprès de l'ARS pour l'organisation d'une session de formation PSSM  
2025-50 Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026  
2025-51 Demande de subvention ingénierie 2026 du poste de gestionnaire du programme LEADER 2023-2027  
2025-52 Demandes de subventions ingénierie 2026 dans le cadre du contrat « Territoires en action » 2022-2028 auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté  
2025-53 Demande de subvention ingénierie 2026 pour le poste chargé de mission CRTE et transitions auprès de l'État au titre du FNADT  
2025-54 Demande de financement du poste animateur et des actions santé auprès de l'ARS au titre de l'année 2026  
2025-55 Demande de subventions pour les actions du Pays d'Art et d'Histoire auprès de la DRAC et du Département de Saône-et-Loire au titre de l'année 2026

### Bureau du 7 février

DB2025-01 Approbation du PV de bureau du 27/11/2024  
DB2025-02 Répartition du coût du fonctionnement du service urbanisme dans le cadre de la mise en œuvre de la facturation auprès des communes utilisatrices de ce service  
DB2025-03 Subvention 2025 à l'association Centre International d'Etudes des Patrimoines Culturels du Charolais-Brionnais (CEP) concernant la candidature des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO

### Bureau du 4 avril

DB2025-04 Approbation du PV de bureau du 07/02/2025  
DB2025-05 Avis sur la mise en place du télétravail au PETR du Pays Charolais-Brionnais  
DB2025-06 Avis sur la proposition de motion en faveur de l'étoile ferroviaire de Paray-le-Monial et de la demande faite à l'Etat par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

### Bureau du 3 octobre

DB2025-07 Approbation du PV de bureau du 04/04/2025

### Bureau du 5 décembre

DB2025-08 Approbation du PV de bureau du 03/10/2025  
DB2025-09 Avis concernant l'appel à projet structurant du Département de Saône-et-Loire pour l'année 2026  
DB2025-10 Préparation du projet de territoire et avis pour le maintien de la cotisation des Communautés de communes au budget 2026 du PETR du Pays Charolais-Brionnais



**Dominique Fayard**

Directrice

[direction@charolais-brionnais.fr](mailto:direction@charolais-brionnais.fr)



**Magali Quelin**

Gestionnaire financière, administrative et ressources humaines

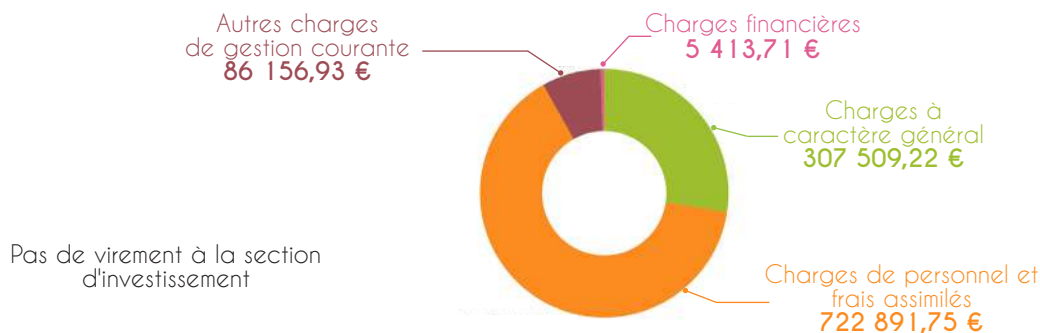
[administration@charolais-brionnais.fr](mailto:administration@charolais-brionnais.fr)



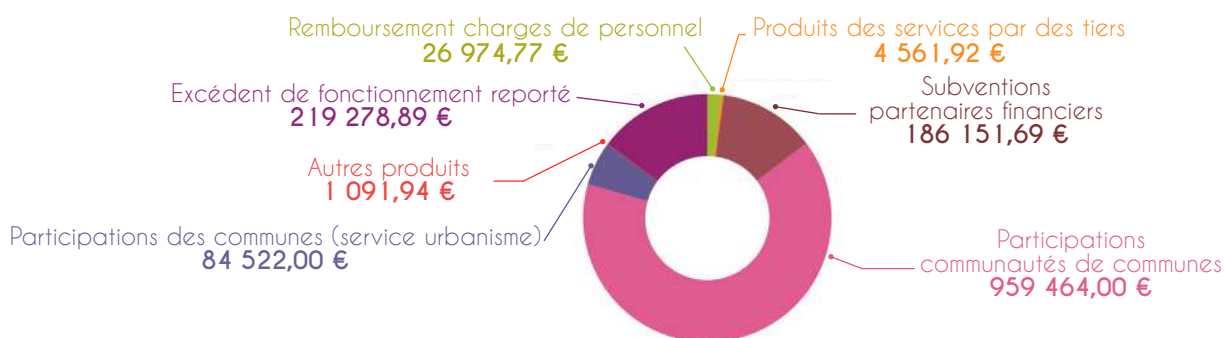
# Budget primitif et Compte financier unique

BUDGET GENERAL	Compte financier unique (CFU) 2024	Budget primitif 2025	CFU 2025
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Total dépenses	1 164 873,75 €	1 592 269,89 €	1 203 526,27 €
Total recettes	1 138 507,86 €	1 592 269,89 €	1 268 218,18 €
<b>Résultat exercice</b>	<b>-26 365,89 €</b>		<b>64 691,91 €</b>
Excédents antérieurs reportés	245 644,78 €		219 278,89 €
<b>Résultats de clôture cumulés</b>	<b>219 278,89 €</b>		<b>283 970,80 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Total dépenses	38 702,26 €	263 142,31 €	50 727,10 €
Total recettes	81 244,34 €	263 142,31 €	87 660,98 €
<b>Résultat exercice</b>	<b>42 542,08 €</b>		<b>36 933,88 €</b>
Excédents antérieurs reportés	129 600,23 €		172 142,31 €
<b>Résultats de clôture cumulés</b>	<b>172 142,31 €</b>		<b>209 076,19 €</b>
Restes à réaliser (dépenses)	15 984 €		

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025



## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025



# Financement du service urbanisme

## EVOLUTION ET NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT DU SERVICE URBANISME, UNE CONTRIBUTION PARTAGÉE POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Dès 2015, face au désengagement de l'État concernant l'instruction des autorisations du droit des sols (sans compensation financière), l'esprit de mutualisation a conduit à organiser le financement du service sur les fonds du PETR, alimentés principalement par les cotisations des communautés de communes.

En prévision de l'entrée en vigueur de plusieurs PLUi, de l'augmentation du nombre de dossiers à instruire et afin de répondre aux obligations réglementaires en matière de financement du service, le PETR a mis en place en 2025 un financement partagé pour un service urbanisme renforcé.

De ce fait, les communes auront la possibilité d'adhérer à la prestation de service ADS pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme moyennant une participation financière calculée selon une clé de répartition décidée en comité syndical.

70  
communes

**1<sup>er</sup> juillet 2025** : mise en place de la prestation de service ADS facturée aux communes utilisatrices du service

106  
communes

**Printemps 2026** : traitement des autorisations d'urbanisme pour le compte de 36 communes supplémentaires à la suite de l'entrée en vigueur des PLUi des communes des communautés de communes Le Grand Charolais et de Marcigny

129  
communes

**Objectif 2027** : traitement des autorisations de l'ensemble du territoire du Pays Charolais-Brionnais

# Contributions aux organismes extérieurs

Dans le cadre de ses compétences, le PETR adhère à différents organismes

45%  
des dépenses  
des charges à  
caractère  
général

Mission Locale du Charolais (0,87 €/hab. x 87240 hab.)	75 885 €
AR2S (réseau de santé Pays Charolais-Brionnais) (0,54 €/hab. x 87240 hab.)	47 100 €
Association Loire itinérance (hors CC BSB) (0,17 €/hab. x 72290 hab.)	12 287 €
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 71)	1 336 €
Fédération nationale des SCoT (0,011 €/hab.)	960 €
Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)	620 €
Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNIA)	117 €
Maisons paysannes de France	66 €
Association Les Amis du Dardon	22 €
<b>TOTAL</b>	<b>138 393 €</b>

# Ressources humaines

L'équipe du PETR est composée de 15 agents dont 7 au service urbanisme.

Forte de son expertise, elle s'engage au quotidien pour mettre ses compétences au service du territoire, des communautés de communes et des communes.

## Dominique Fayard

Directrice des services  
direction@charolais-brionnais.fr

## Magali Quelin

Gestionnaire financière, ressources humaines  
et administrative  
administration@charolais-brionnais.fr

## Gaëlle Narboux

Gestionnaire LEADER  
leader@charolais-brionnais.fr

## En cours de recrutement

Chargé de mission transition écologique  
transitions@charolais-brionnais.fr

## Orane Vancoillie

Chargée de mission santé-services  
sante@charolais-brionnais.fr

## En cours de recrutement

Chef de projet Pays d'art et d'histoire  
pah@charolais-brionnais.fr

## Thomas Burnet

Animateur adjoint - Pays d'art et d'histoire  
adjoint.pah@charolais-brionnais.fr

## Marie Dury

Chargée de mission attractivité et  
communication  
attractivite@charolais-brionnais.fr

## Service Urbanisme

### Maud Baladier

Responsable du service urbanisme  
et SCoT  
scot@charolais-brionnais.fr

### Dominique Quint

Institutrice Droit des Sols  
instructeur1@charolais-brionnais.fr

### Fabrice Gosetto

Instructeur Droit des Sols  
instructeur2@charolais-brionnais.fr

### Aurélie Boulogne

Institutrice Droit des Sols  
instructeur3@charolais-brionnais.fr

### Xavier Laval

Instructeur Droit des Sols  
instructeur4@charolais-brionnais.fr

### Anaïs Deal

Institutrice Droit des Sols  
instructeur5@charolais-brionnais.fr

### Brunella Hiron

Institutrice Droit des Sols  
instructeur6@charolais-brionnais.fr

## RECONNAISSANCE

### Départ d'Aurélien Michel : une contribution marquante !

Nous tenons à saluer le départ d'Aurélien Michel, chef de projet Pays d'art et d'histoire qui a marqué et œuvré pour le territoire durant ses 17 années de service au PETR du Pays Charolais-Brionnais.

Originaire de Compiègne, Aurélien a été recruté en février 2009 pour assurer l'animation du Pays d'art et d'histoire.

D'un professionnalisme exemplaire, Aurélien a marqué par son dévouement, sa fine connaissance du territoire, des patrimoines et du bocage du Charolais-Brionnais acquise en 17 ans d'activité.

Par la suite, en parallèle de sa mission principale, Aurélien a été nommé chargé de projet de la candidature UNESCO. Depuis 2021, un collaborateur est venu renforcer le service dont il a la responsabilité.

Nous lui souhaitons une très belle continuation professionnelle dans le sud de la France, à Martigues, en qualité de Chef de projet « Ville d'art et d'histoire » et le remercions chaleureusement pour son investissement professionnel.



## Magali Quelin

Gestionnaire financière, ressources  
humaines et administrative  
administration@charolais-brionnais.fr





PAYS  
**Charolais  
Brionnais**  
*une nouvelle qualité de Ville*

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais**

**7 rue des Champs Seigneurs - 71600 PARAY-LE-MONIAL**

**03 85 25 96 36 - [contact@charolais-brionnais.fr](mailto:contact@charolais-brionnais.fr)**

**[www.charolais-brionnais.fr](http://www.charolais-brionnais.fr)**

